

Le MEDEF salue un plan de relance et de transformation

Publié le 3 septembre 2020

Au regard de l'ampleur de la crise inédite du Covid qui a soudainement arrêté l'économie dans le monde entier, le MEDEF salue les choix du plan de relance, notamment celui de privilégier la transformation de l'économie et les secteurs d'avenir. Le MEDEF s'inscrit complètement dans l'objectif d'une économie décarbonée et souveraine.

En particulier, le MEDEF salue les 30 milliards consacrés à la transition écologique car celle-ci nécessite de la part des entreprises et en particulier des PME des investissements massifs.

La baisse des impôts de production, demandée par le MEDEF depuis 2014, va encourager le « *produire en France* ». C'est un premier pas qui va permettre de remonter les marges et donc à terme de (re) créer des emplois notamment industriels. Le MEDEF rappelle qu'il reste 53 milliards d'écart avec l'Allemagne.

Le MEDEF salue aussi les 3 milliards destinés à renforcer les fonds propres des entreprises et notamment des PME indispensables pour investir dans l'avenir.

Mais ce plan présente deux risques auxquels il faudra veiller :

- la mobilisation de l'enveloppe doit être très rapide pour faire repartir la croissance de notre économie. Il faut absolument éviter les travers d'une mise en œuvre trop lente comme ce fût le cas de certaines mesures du plan de relance en 2008 ;
- certains secteurs particulièrement touchés ne sont pas encore dans la phase de relance. Pour eux, il est indispensable de prolonger les mesures d'urgences adoptées au printemps qui évitent la défaillance des nombreuses entreprises de ces secteurs.

Alors que nous allons vivre une relance progressive et hétérogène d'un secteur à un autre, d'un territoire à un autre, il est capital que, dans le déploiement des mesures du plan de relance, le gouvernement soit tout autant réactif pour irriguer notre économie au plus près des entreprises et des territoires.

Le MEDEF partage pleinement les enjeux d'avenir que présente ce plan et invite ses adhérents à s'engager à leur tour. Lors de la Rencontre des entreprises de France, il s'est engagé à mobiliser les entreprises sur l'emploi des jeunes et pour qu'elles recrutent en 2020 autant d'alternants qu'en 2019. Convaincu de la nécessité d'agir en faveur d'une croissance responsable, il agit pour que davantage d'entreprises s'engagent à investir pour décarboner leur production.

Enfin, aucun pays européen ne pouvant être prospère dans une Europe qui ne l'est pas, le MEDEF rappelle que le plan de relance s'appuie sur les investissements que permet la solidarité européenne pour laquelle il a milité avec ses homologues allemands et italiens. C'est pourquoi il soutient activement les alliances industrielles européennes indispensables à la souveraineté de l'Europe et de la France.